

« La petite république » des professeurs 1870-2006

par
Jean - P h i l i p p e
L o n f a t
et
Y v e s
F o u r n i e r

┌
Au pied des rochers abrupts, l'œil du clocher abbatial semble surveiller un internat sans âge. Loin de Sion et de Brigue, porte entrebâillée sur le Pays romand, la cité de Saint-Maurice semble aussi d'un autre temps. Le promeneur de l'histoire observera, sur cette image un peu jaunie, un collège privé qui a longtemps respiré au rythme de « son » abbaye. Pourtant, ce même collège où le temps semble suspendre son vol suit les règles et les orientations du

Département de l'Instruction publique.
A l'instar de Marie Dugard qui affirme que « l'âme de l'éducation, c'est le professeur »¹, nous nous proposons de cerner les contours de cette institution en abordant son corps professoral des années 1870 à nos jours. Par l'outil statistique, nous voulons essayer de tracer les composantes et caractéristiques générales de la « petite république »² des professeurs qui revendique souvent une fidélité absolue aux valeurs classiques et humanistes. Notre

■
¹ DUGARD 1909, p. 21.

² AEV, DIP rayon B10,
« Correspondance 1919-1929 »,
Chanoine Rageth.

fresque, dans son approche générale et quantitative, n'insiste certainement pas assez sur l'aura et le travail de quelques figures marquantes; un chanoine aigaunois ou un ancien étudiant pourrait certainement émettre quant à notre travail les craintes de Péguy: «J'ai grand peur que nos jeunes gens à venir jamais plus ne connaissent de tels vieux maîtres de l'enseignement; je vois dans les journaux qu'on vient de fonder au lycée Henri IV un prix Georges Edet; le rhétoricien futur qui obtiendra le prix [...] ne saura jamais ce qu'était celui que nous nommions familièrement, et familialement, et filialement le père Edet, [...] ce jeune rhétoricien croira que ce vieux père Edet était un vieux prof cérémonieux, latiniste et raseur; c'était un homme admirable, tout de cœur et de probité; honneur à ces vieux maîtres»³.

La multiplicité des acteurs qui traversent notre champ historique nous a ainsi contraints à une appréhension globale du corps enseignant, tout en éclairant çà et là, plus particulièrement pour la première partie du XX^e siècle, des figures représentatives ou exceptionnelles.

LA LENTE DISPARITION DES SOUTANES

La composition du corps professoral des collèges classiques valaisans n'a pas varié quant à

l'état de ses membres entre 1873 et 1925⁴. Dans le secondaire supérieur, l'enseignement est essentiellement confié à l'autorité religieuse; le pourcentage cantonal de professeurs ecclésiastiques atteint même les 68 %⁵. A la lecture des tableaux 1 et 2, une constatation cependant s'impose: la composition du corps professoral aigaunois⁶, nettement supérieure à la moyenne cantonale quant à la proportion d'en-

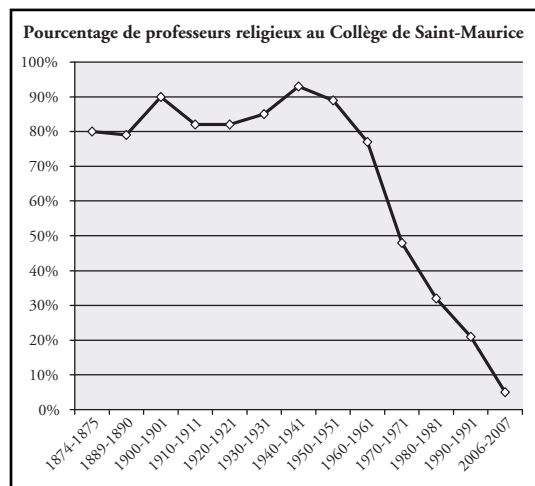


Tableau II: Proportion de professeurs religieux du Collège de Saint-Maurice, graphique 1874-2006

	Total	Chanoines	Pères	Pourcentage
1874-1875	15	12	-	80 %
1889-1890	14	11	-	79 %
1900-1901	20	18	-	90 %
1910-1911	21	17	-	82 %
1920-1921	22	18	-	82 %
1930-1931	27	23	-	85 %
1940-1941	40	36	1	93 %
1950-1951	46	38	3	89 %
1960-1961	56	43	-	77 %
1970-1971	62	29	1	48 %
1980-1981	77	23	2	32 %
1990-1991	87	18	0	21 %
2006-2007	106	5	1	5 %

Tableau I: Proportion de professeurs religieux du Collège de Saint-Maurice, 1874-2006⁷

- 3 PÉGUY 1904. p. XX-XXI.
- 4 RODUIT 1993 p. 111.
- 5 RODUIT 1993 p. 253.
- 6 Nous avons abordé dans nos statistiques et analyses, non seulement les enseignants du Collège classique, mais aussi les enseignants de l'Ecole industrielle, du Cours des Allemands et de l'Ecole préparatoire, puis du C.O.
- 7 Palmarès, 1874-2006.

seignants religieux, perdue jusqu'au tournant des années 1960⁸. Tenu par l'Abbaye, le Collège est presque uniquement traversé par des professeurs religieux. Entre 1874 et 1960, trois à cinq professeurs laïcs seulement donnent annuellement des cours à Saint-Maurice. Cette omniprésence religieuse est encore renforcée par le statut particulier souvent accordé aux rares professeurs laïcs. Nombreux sont ceux qui, dans le dernier quart du XIX^e siècle, n'y enseignent que quelques années⁹. Régulièrement cantonnés dans des branches particulières comme le chant, le dessin ou la gymnastique, ils sont, de plus, confrontés à la présence des chanoines qui, à de rares exceptions près, se réservent le monopole de l'enseignement des branches classiques et littéraires.

Ainsi, jusque dans les années 1960, les soutanes sont omniprésentes en Agaune. Puis, comme le synthétisent les tableaux I et II, la situation évolue pour en arriver, au début du XXI^e siècle, à une proportion particulièrement faible d'enseignants-chanoines dans un collège qui, pourtant, leur appartient et dont ils assurent aujourd'hui encore la direction.

Pour mieux comprendre l'évolution du corps professoral agaunois, il nous a semblé judi-

cieux d'associer à ces premiers tableaux, ceux des effectifs des enseignants et des étudiants de ce collège (tableaux III et IV). Confrontée à l'évolution très conséquente des élèves, la « petite république » des professeurs va profondément changer d'apparence.

Durant les dernières décennies du XIX^e siècle, le Collège de Saint-Maurice se contente d'accueillir le plus d'élèves possible sans pour autant augmenter proportionnellement le nombre d'enseignants. Il est cependant nécessaire de préciser que les chanoines ne sont pas débordés par la masse de leurs élèves et que, comparativement aux autres gymnases de Suisse, les classes ne sont pas surchargées¹⁰.

Outre cette petite discordance, les effectifs des professeurs et des élèves évoluent de façon parallèle tout au long de la période étudiée. Le premier conflit mondial, les années de crises et de récession d'après-guerre ne semblent pas influencer sur les engagements à Saint-Maurice. L'Abbaye fournit ses propres professeurs; lorsque l'effectif des élèves décroît un peu, les chanoines occupent d'autres ministères. La tassement perceptible en 1918 peut illustrer notre propos. Principalement due à l'insécurité de la Grande Guerre et plus ponctuellement à la fermeture

⁸ En 1925, le pourcentage n'est plus que de 53 % pour le Collège de Sion.

⁹ Roduit 1993, p. 111.

¹⁰ Annuaire de l'Instruction Publique en Suisse, 1910 (1^{re} année), pp. 331-334. Saint-Maurice compte 15,1 étudiants par professeur alors que Bienne en a 21,9, Winterthour 19,3, Lausanne 9,9 et Sion 7,1.

¹¹ Pour les tableaux III et IV, nous avons pris en compte tous les étudiants et tous les enseignants, quels que soient le degré et le type de formation qu'ils suivent ou dispensent.

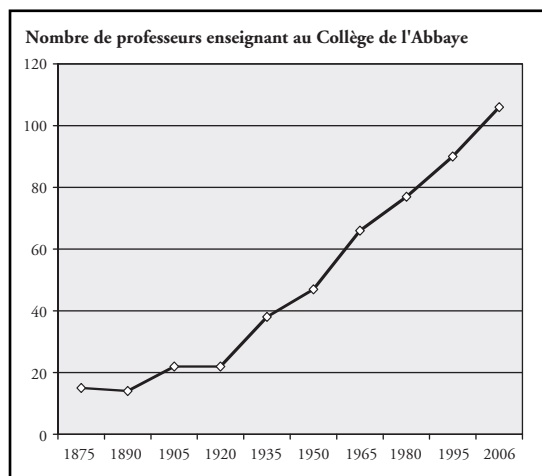


Tableau III : Nombre de professeurs enseignant au Collège de l'Abbaye de 1875 à 2006

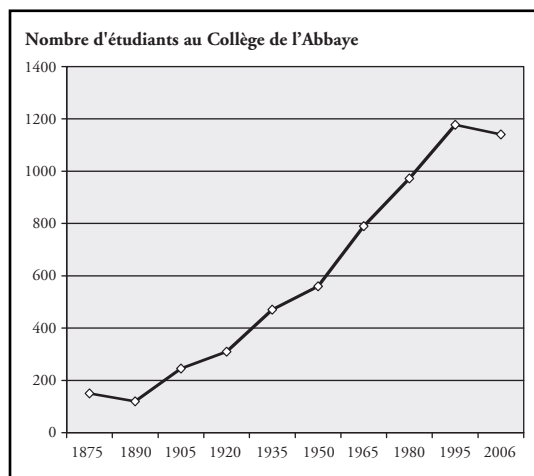


Tableau IV : Nombre d'étudiants fréquentant le Collège de l'Abbaye¹¹ de 1875 à 2006

du Pensionnat et des cours jusqu'au Nouvel An en raison des méfaits de la grippe espagnole – plusieurs élèves étrangers au canton manquent ainsi au décompte¹² – elle coïncide avec une stagnation de l'effectif des professeurs. En fait, l'Abbaye peut adapter le nombre de chanoines-enseignants aux besoins qu'exige son Collège¹³. Aux effectifs quasi constants du personnel entre 1900 et 1920 succède une augmentation significative de plus de 250 élèves entre 1920 et 1955. L'Abbaye répond à la demande par ses propres moyens; le nombre d'enseignants laïcs reste stable.

Par contre, au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, le nombre d'étudiants dépassant les 500, les chanoines ne sont plus suffisamment nombreux. Même si le nombre de laïcs reste modeste, sept professeurs, leur effectif double tout de même lors de ce nouvel accroissement. L'Abbaye est de surcroît épaulée par des R.P. Capucins¹⁴: « Parmi les soutanes noires et les rochets blancs, on rencontrait dans les corridors animés de jeunesse, quelques bures: [par exemple] celles des Révérends Pères Hervé Lorétan et Paul de la Croix, généreusement prêtés par la Province suisse des Capucins pour enseigner l'allemand »¹⁵. La seconde moitié du XX^e siècle se caractérise par une véritable explosion des effectifs étudiants. En 1955, le Collège compte 563 élèves; 10 ans plus tard – démocratisation des études oblige – ils sont près de 900 et, pour la première fois en 1992, le nombre d'étudiants franchit la barre des mille pour atteindre 1150 en 2006! Cette fin des années 1950 marque ainsi un tournant: l'Abbaye ne peut plus satisfaire ses propres besoins en personnel. De 126 en 1950, les effectifs de la Communauté passent à 121 en 1970 puis diminuent très sensiblement pour arriver à 54 en 2006¹⁶. Débordée par la masse des élèves, elle ne peut plus, comme elle faisait depuis 1870, « se contenter d'assimiler le plus d'élèves possible dans une structure déjà existante et faite pour durer »¹⁷.

La répartition par tranche d'âge des chanoines qui enseignent au Collège nous amène à la même conclusion. Le corps professoral tend à vieillir; il ne se régénère plus. D'une moyenne d'âge de

38 ans en 1910-1911, le corps enseignant atteint la barre des 50 ans en 1965. L'espérance de vie qui s'accroît après le second conflit mondial n'explique pas tout. Les religieux de plus de 50 ans occupent près de la moitié des effectifs dès le milieu du siècle. En 1965, deux professeurs ont même plus de septante ans! Ainsi, dès les années 1960, des signes visibles montrent qu'une érosion tranquille attaque des structures en apparence si solides. Les cols romains laissent progressivement leur place aux cravates.

LA « MATRICE » ABBATIALE

L'afflux de laïcs a profondément modifié le visage traditionnel du corps professoral aigaunois. Toutefois, même si les chanoines ne sont plus aussi présents qu'aux siècles précédents, ce que certains nomment « l'esprit de Saint-Maurice » n'a pas pour autant quitté ces lieux. Force est de constater que la matrice, mieux, l'*alma mater* est toujours bien présente. La singularité de l'enseignement demeure. Le religieux, composante incontournable et essentielle du corps enseignant aigaunois jusque dans les dernières décennies du XX^e siècle, modèle aujourd'hui encore, consciemment ou inconsciemment, le Collège de l'Abbaye. Pour mieux saisir cette influence et en utilisant des éléments statistiques¹⁸, nous nous proposons de définir les origines et la formation de ces chanoines-enseignants qui, du dernier quart du XIX^e siècle au tournant des années 1960, traversent notre champ historique.

Des origines géographiques diverses

Alors qu'au XIX^e siècle « l'enseignement secondaire supérieur valaisan est confié principalement à des enseignants du canton »¹⁹, la tendance s'inverse à Saint-Maurice après 1910²⁰. Le Collège bénéficie des nombreuses vocations suscitées par la Congrégation dans les régions confédérées catholiques, principalement dans le Jura et à Fribourg²¹. Cette forte proportion est aussi intimement liée à la composition de l'effectif des étudiants du Collège. La majorité de la clien-

12 Alors que 23 élèves suivent le « Cours des Allemands » en fin d'année 1916-1917, seuls 7 élèves le suivent encore en 1918. voir *Palmarès*, 1915-1920.

13 LONFAT 1996, p. 180

14 Un à deux de 1940 à 1945; jusqu'à quatre durant cette période. voir *Palmarès*. 1940-1950.

15 *Echos*, nov. 1955. p. 261.

16 La brèche est ouverte pour les laïcs car « on peut à la rigueur remplacer des professeurs par des laïcs; on ne peut remplacer ainsi des curés et vicaires » in AASM, *Fonds Vallesiana*, « Rapport de 1956 à la communauté ».

17 RODUIT 1993, p. 114.

18 L'essentiel des éléments statistiques de cette analyse sont empruntés au mémoire de licence de Jean-Philippe Lonfat, (LONFAT 1996) pp. 177-196.

19 RODUIT 1993, p. 114.

20 De 1910 à 1925, on dénombre respectivement 86 % et 83 % d'enseignants valaisans à Brigue et à Sion. A Saint-Maurice, la moyenne de ces années s'élève à 51 %.

21 Pour la Suisse allemande : 1 (Bâle), 2 (SG), 2 (BE), 2 (GR) et 3 (ZH). Nous n'avons compté qu'une fois chaque professeur.

tèle agaunoise ne provient pas du Valais. Un autre commentaire s'impose à la lecture de ce tableau : la proportion de chanoines provenant de l'extérieur du Canton atteint son apogée au début des années 1930. Si l'on considère l'analyse des origines des professeurs comme un indicateur d'emprise et de rayonnement de l'Abbaye de Saint-Maurice, l'histoire abbatiale des années 1920 devrait correspondre à une ère agaunoise rayonnante. Or, c'est justement à cette période que l'Abbaye devient un centre culturel romand sous l'égide de Mgr Mariétan. L'attraction forte du monastère laisse quantitativement une empreinte sur son établissement d'instruction. L'expérience du chanoine Saudan illustre la puissance du rayonnement spirituel et intellectuel de l'Abbaye. Originaire de Martigny, P. Saudan fait son collège à Fribourg. Sa formation secondaire terminée en 1915, il poursuit ses études à Genève et à Zurich où il obtient son diplôme de médecine. Il entre en 1921 à la polyclinique de Genève comme interne, tout en poursuivant des études philosophiques et littéraires qui l'amènent à rencontrer souvent

l'Abbé Journet et l'Abbé Zundel. Dès lors, P. Saudan se rapproche du milieu thomiste et de Maritain. En 1923, il participe à la première réunion thomiste de Genève et à la deuxième Retraite du Cercle thomiste à Meudon où il rencontre le Recteur G. Rabeth. Durant ces mêmes années, P. Saudan passe la plupart de ses dimanches et jeudis après-midi avec Robert-Benoît Chérix, un ami de l'Abbaye²⁴. Sa rencontre définitive avec l'Abbaye se réalise ainsi, presque naturellement, en mai 1924 par son admission au noviciat de l'Abbaye; il est justement reçu par Mgr Mariétan, un défenseur de l'esprit thomiste en Suisse romande. Observons encore la répartition locale des enseignants valaisans. La lecture du tableau n'apporte que peu d'enseignement si ce n'est l'absence presque totale de professeurs provenant du Haut-Valais. Une analyse plus fine démontre tout de même que les professeurs religieux proviennent essentiellement de paroisses desservies par le monastère: Salvan (2), Val d'Illiez (3), Bagnes (1), Saint-Maurice (4), Conthey (2), Nendaz (2),...²⁵

-
- ²² Moyenne établie sur la base des chiffres reproduits dans Rouit 1993.
- ²³ Sources : *Ordo, Livre des chanoines, 932-1927* et les différentes nécrologies publiées à la mort des chanoines dans les *Echos, 1910-2006*.
- ²⁴ Il lui accorda d'ailleurs une place de choix dans *l'Arche d'Alliance*.
- ²⁵ Ces chiffres diffèrent bien sûr de ceux du tableau car le même chanoine peut apparaître dans une, deux ou trois années analysées.

	Moy. 1875-1910 ²²	1910-1911	1930-1931	1950-1951	1964-1965
Valais	Moy. 12 (70 %)	12 (67%)	6 (26 %)	18 (47 %)	19 (50%)
Saint-Maurice	Moy. 6	3	2	5	3
Bas-Valais	Moy. 3	6	3	8	7
Valais central	Moy. 3	3	1	5	8
Haut-Valais	-	-	-	-	1
Suisse (sans Valais)	Moy. 4 (22%)	5 (28%)	17 (74%)	19 (50%)	18 (47%)
Jura bernois		2	6	6	6
Fribourg		1	6	7	3
Genève		-	1	1	2
Vaud		-	-	-	3
CH-allemande		2	4	5	4
Etranger	Moy. 1	1	-	1	1
Total	Moy. 17	18	23	38	38

Tableau V : Origines géographiques des professeurs religieux du Collège de l'Abbaye de Saint-Maurice 1875-1965²³

Le milieu social, une saisie difficile

Les rares traces des années de jeunesse des chanoines ne nous permettent pas de définir avec précision une éventuelle évolution des origines sociales du corps professoral agaunois. Nous n'avons établi avec certitude la fiche sociale que du tiers des chanoines²⁶ qui enseignent entre 1875 et 1965²⁷. La photographie d'ensemble ainsi réalisée peut tout de même fournir une idée de la structure sociale du corps enseignant de Saint-Maurice.

Près de la moitié des professeurs religieux agaunois provient d'un milieu social modeste²⁹. La paysannerie est le plus gros fournisseur de l'enseignement en Agaune. Second trait révélateur, les trois quarts des chanoines-professeurs sont issus de familles qui n'avaient pas reçu elles-mêmes cet enseignement. Quant aux classes dirigeantes, elles sont représentées par une minorité appréciable (20 %). Peut-on tout de même poursuivre le raisonnement et affirmer que « l'enseignement secondaire est l'un des véhicules d'une ascension sociale »³⁰? Avant de répondre, notons tout d'abord que le diagramme ci-contre révèle plus une sociologie



Le chanoine Henri Michelet et sa classe de physique (8^e littéraire) en 1952.

(Archives de l'Abbaye de Saint-Maurice)

d'une communauté religieuse que celle d'un véritable corps d'enseignants. Les jeunes entrent à l'Abbaye pour devenir chanoines; ensuite seulement, l'Abbé leur confie des heures d'enseignement. Plus que le poste de professeur de collège, l'état de religieux représente dans la société valaisanne une situation avantageuse. Le prêtre jouit d'un statut privilégié; il est non seulement l'homme consacré à Dieu, mais il est encore le détenteur du savoir. A ce titre, il préside la commission scolaire³¹ et fixe les modalités de l'enseignement. L'École normale, l'enseignement professionnel et la formation secondaire sont du ressort des religieux. La dignité de ses fonctions et l'étendue de ses pouvoirs confèrent au prêtre comme au chanoine une place privilégiée parmi les édiles locaux que sont le notable et l'instituteur. Par là, « le clergé étant issu d'un milieu généralement pauvre ou modeste, l'accès à la prêtrise représente une promotion sociale. Pour une famille, c'est un grand honneur d'avoir un fils prêtre »³².

D'ailleurs, les différents hommages retrouvés mythifient bien souvent les origines des chanoines en les intégrant dans de brillantes et lointaines généalogies ecclésiastiques ou dans des

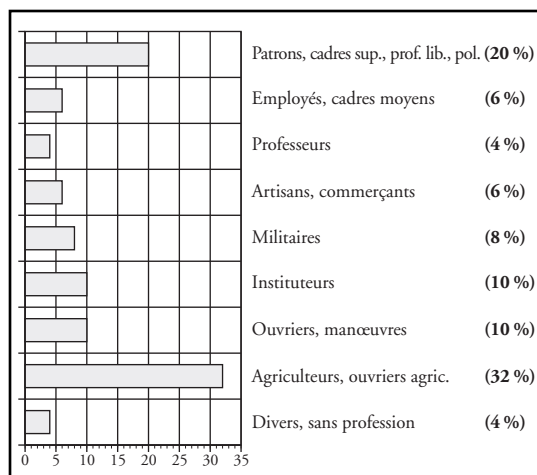


Tableau VI : Origines sociales des professeurs du Collège de l'Abbaye de Saint-Maurice 1875-1965²⁸

-
- ²⁶ 61 sur les 187 chanoines ayant enseigné au moins une année au Collège de Saint-Maurice.
- ²⁷ Les *Ordo* ne la mentionnent pas; l'Abbaye n'a pas non plus constitué des dossiers personnels pour les chanoines. Nous avons dès lors procédé par recoupement : les textes des *Echos* (Hommage, nécrologie, ...) et des *Palmarès* (rapport, nécrologie, ...) ont été systématiquement dépouillés.
- ²⁸ Sources : *Ordo, Livre des chanoines, 932-1927*, Fichier des élèves du Collège (pour les professeurs qui ont passé au Collège après 1940) et les différentes nécrologies publiées à la mort des chanoines dans les *Echos*, 1910-1965. Classes professionnelles réalisées à partir de PROST 1968, p. 363.
- ²⁹ Plus encore si l'on considère les conditions matérielles précaires des instituteurs.
- ³⁰ PROST 1968, p. 362.
- ³¹ A Saint-Maurice, une place est réservée pour un chanoine dans la commission scolaire. Au niveau cantonal, la tradition veut qu'un siège au Conseil de l'IP soit automatiquement réservé à un religieux. Le chanoine Pythoud de Saint-Maurice l'occupera par exemple de 1913 à 1921.
- ³² RABOUD 1992, p. 27.

milieux empreints de piété: « [Le chanoine Jean Terrettaz] était né au Levron, le 27 juillet 1882; il appartenait à une famille profondément enracinée dans le pays, qui a donné plusieurs prêtres depuis le XVII^e siècle, dont trois chanoines du Grand Saint-Bernard. Deux propres frères de celui qui vient de nous quitter entrèrent dans la Congrégation des Frères de Ste-Famille, de Bellay, et exercèrent leur apostolat l'un en Tunisie, l'autre en Amérique; ce dernier fut maître des novices et directeur d'un collège à Montevideo »³³.

Avant d'appartenir à une classe sociale définie, les chanoines proviennent de familles qui ont « donné de nombreux prêtres »³⁴, de « familles profondément chrétiennes »³⁵ ou de vieilles familles « fortement enracinées dans la terre valaisanne »³⁶. L'accession à l'état de chanoine correspond véritablement à une ascension sociale³⁷.

LA FORMATION : LA TRADITION DE L'EXCEPTION, GARANTIE DE STABILITÉ

Les exigences cantonales pour la formation des professeurs sont précisées dans l'article 27 de la loi de 1910 sur l'enseignement secondaire: « Les professeurs des établissements cantonaux devaient posséder un diplôme de maturité classique ou technique, accompagné, dans la règle, d'un certificat d'études spéciales. Ce diplôme

ne sera toutefois pas exigé des professeurs actuels ayant enseigné avec succès deux ans ou plus »³⁸.

Dans sa formulation même, l'article suggère la possibilité de déroger à ce qui est seulement une règle d'ordre général³⁹. Il faudra attendre un texte législatif de 1953 pour préciser cette disposition: « Les professeurs des établissements cantonaux doivent justifier de leur formation professionnelle par la possession d'un titre universitaire en rapport avec les disciplines enseignées ou au moins d'un diplôme d'enseignement secondaire délivré par une université et reconnu par le Département de l'Instruction publique »⁴⁰.

Dès lors, le futur professeur valaisan doit obligatoirement emprunter la route de l'université. Entre ces deux textes législatifs, la pratique reste liée au bon vouloir des autorités religieuses, en particulier celles de Saint-Maurice, qui gèrent leur personnel enseignant. Une double interrogation nous guidera à travers ce point. Tout d'abord, dans quelle mesure l'Abbaye de Saint-Maurice suit « la règle » et les conditions d'engagement prévues par la loi? Ensuite, la formation des professeurs contribue-t-elle aussi à renforcer le visage traditionnel de l'établissement agaunois?

A la lecture de ce tableau, une évidence s'impose: l'Abbaye jouit d'une grande liberté dans la composition de son corps professoral dont la majorité ne possède pas de formation uni-

	1910-1911	1930-1931	1950-1951	1964-65
théologie	1	7	11	12
lettres	2	1	4	5
sciences	-	-	1	3
économie	-	-	1	1
médecine	-	1	1	1
Total et % licenciés	3 (17 %)	9 (39 %)	18 (47 %)	22 (58 %)

Tableau VII: Pourcentage de professeurs religieux à Saint-Maurice avec formation universitaire complète et type de licence, 1910-1965⁴¹

-
- ³³ *Echos*, déc. 1943, p. 314.
- ³⁴ pour les chanoines P.-M. Rappaz (*Echos*, nov. 1942), Carron (*Echos*, janv. 1943), Terrettaz (*Echos*, déc. 1943), Marioux (*Echos*, juin-juil. 1948), Monney (*Echos*, nov. 1951), Gogniat (*Echos*, janv. 1954), Fleury (*Echos*, déc. 1963), ...
- ³⁵ pour les chanoines Farquet (*Echos*, déc. 1957), Gay-Crosier (*Echos*, janv. 1967), ...
- ³⁶ pour les chanoines Moret (*Echos*, mars 1952), A. Rappaz (*Echos*, II, 1990), ...
- ³⁷ Les données nous manquent pour les professeurs laïcs. A titre de comparaison uniquement, esquissons grossièrement la répartition sociale de ces professeurs après 1950. La moitié des laïcs provient de milieu modeste: agriculteur (15%), ouvrier (24%), petits artisans (8%); l'autre part se répartit également entre cadres supérieurs et patrons, cadres moyens, professeurs et instituteurs (15%). Source: FEC
- ³⁸ RLVS, « Loi du 25 novembre 1910 sur l'Enseignement secondaire ».
- ³⁹ Dans la pratique, l'Abbaye s'engageait bien à fournir un nombre suffisant de professeurs qualifiés, mais qui seront « si possible » munis de grades académiques. AEV, DIP rayon B10, conventions 1935-1948, Projet de Convention.
- ⁴⁰ RLVS, « Arrêté d'exécution du règlement concernant les traitements des professeurs de collèges du 2 octobre 1953. », art. 1. La loi du 4 juillet 1962, art. 84.
- ⁴¹ sources: *Ordo; Livre des chanoines, 932-1927* et les différentes nécrologies publiées à la mort des chanoines dans les *Echos*.

versitaire complète⁴². En 1910, seul un professeur sur cinq répond aux exigences de la loi! Même si le pourcentage atteint les 50 % au milieu du XX^e siècle, la formation spécifique des enseignants aigaunois ne s'est guère améliorée puisque la statistique gonfle principalement grâce aux licences de théologie⁴³. Un changement sensible n'est véritablement repérable qu'après 1962 lorsque les exigences de l'Etat se durcissent. Dès lors, il est presque paradoxal de comparer la qualité unanimement reconnue d'un enseignement classique et le degré de formation des professeurs. Aussi faut-il déterminer le chemin de formation que suivent ces professeurs aigaunois, chemin qui tend à créer un corps professoral uniforme fidèle à l'esprit traditionnel d'Agaune. Tout d'abord les chanoines, presque dans leur totalité, sont des Anciens du Collège de l'Abbaye.

Après leur maturité, ils retrouvent une partie de leurs professeurs dans le noviciat qu'ils suivent généralement durant une année, complétée par quelques semestres de théologie au sein même de l'Abbaye⁴⁴. Cette formation interne à l'Abbaye suffit : au sortir de ces années où les jeunes clercs « font leur philosophie », la plupart des religieux sont déjà chargés de cours au Collège. Le chanoine Comman se voit ainsi chargé, depuis 1911, des Cours préparatoires, puis de l'enseignement de la calligraphie et de dessin grâce à sa « dextérité dans les travaux matériels »⁴⁵. Pour d'autres, quelques cours de théologie à Rome ou à Fribourg, plus rarement une licence ou un doctorat, peuvent couronner leur formation⁴⁶. Certains chanoines suivent toutefois des voies originales. Licenciés en lettres, en sciences naturelles ou en économie, ces professeurs s'occuperont principalement des dernières classes. Même s'il est difficile de réaliser une typologie des parcours, deux groupes se dessinent. La voie Collège, noviciat, théologie à l'école abbatiale, licence à l'Université de Fribourg représente le parcours le plus classique : les chanoines G. Delaloye, J. Vogel et H. Michelet⁴⁷ l'empruntent par exemple. Des variantes interviennent quelques fois. Le chanoine F. Michelet prend l'habit des

chanoines à peine sa Rhétorique terminée. Après une année de noviciat, il revient au Lycée pour terminer sa maturité! Une année de théologie à l'Abbaye précède des études universitaires à Fribourg et au Collège Angélique de Rome où il devient licencié en philosophie et docteur en théologie. Plus restreinte, la deuxième famille accueille les parcours originaux résultant souvent d'une vocation tardive. A l'image du chanoine P. Saudan, Paul Thürler arrive à l'Abbaye à l'âge de 27 ans seulement, alors qu'il a déjà une formation; il vient de Genève où il a fait l'Ecole des beaux-arts en compagnie d'Albert Chavaz et de Paul Monnier. Après une année de noviciat et quelques années de mission au Sikkim, il complète sa théologie par des études à Rome. Le parcours du chanoine de Bavier est encore plus original. Issu d'une famille protestante appartenant à la haute-bourgeoisie, le jeune de Bavier accomplit ses études classiques dans un lycée parisien. Il les poursuit par des cours de théologie réformée à Paris et à Londres entre 1908 et 1911. Il y décroche parallèlement



Les Chanoines André Rappaz (1920-1990) et Joseph Vogel (1922-1989), figures marquantes et aimées du Collège de Saint-Maurice. (Archives de l'Abbaye de Saint-Maurice)

42 Nous avons par contre pu relever que plusieurs professeurs accomplissent un à deux semestres à l'université. Mais aucun diplôme ne ponctue ces parcours.

43 Dès 1914, Mgr Mariétan, renouant avec une ancienne tradition, envoie des jeunes clercs à Rome pour y puiser une solide formation théologique dans les universités pontificales.

44 A titre d'exemple, Maître des novices jusqu'en 1929, le chanoine Rageth est professeur de philosophie au Lycée. Professeur principal de la classe d'Humanités, professeur de littérature au Lycée, le chanoine Viatte donne aussi des cours d'exégèse à l'Abbaye. Enseignant la philosophie et l'histoire au Collège, le chanoine F. Michelet s'occupe successivement de 1930 à 1945 des cours de morale, d'Écriture sainte, d'histoire ecclésiastique et de dogmes à l'école abbatiale de théologie. Le chanoine G. Delaloye enseigne dans les classes terminales du Collège et la théologie domestique et morale à l'école abbatiale. Les exemples pourraient se multiplier.

45 *Echos*, nov. 1948. p. 235.

46 Les années choisies qui touchent tout de même la moitié des professeurs aigaunois de 1899 à 1970, permettent de découvrir trois Docteur en théologie : les chanoines Bussard, L. Müller et Voirol. En outre deux chanoines, I. Dayer et G. Rouiller, ont complété leur licence en théologie par une licence en sciences bibliques.

47 Les deux premiers sont licenciés en lettres; le chanoine Michelet, licencié en sciences et docteur ès lettres.

une licence en philosophie scolastique. Progressivement l'étudiant se rapproche toutefois du catholicisme; le pas définitif est franchi en 1912 par son entrée au monastère dominicain de Saulchoir en Belgique. La Grande Guerre le ramène en Suisse; il s'inscrit à l'Université de Fribourg où il atteint le grade de Docteur ès Lettres. Attiré par le renouveau spirituel autour de Mgr Mariétan, il rejoint l'Abbaye en 1920⁴⁸. En conclusion, remarquons que cette tradition de l'exception, qui trouve quantité d'illustrations entre 1910 et 1953, se prolonge dans les années 1960. Même si la formation académique des professeurs s'améliore par l'arrivée des laïcs, l'Etat avalise le droit agaunois à l'exception. Le texte de la Convention de 1956 qui suit pourtant *l'Arrêté d'exécution du règle-*

ment concernant les traitements des professeurs de collèges du 2 octobre 1953 qui durcit les conditions de formation des professeurs du secondaire, illustre notre propos. La Convention, dans son article 10, reprend certes textuellement l'article 1 de l'arrêté, « L'Abbaye s'engage à mettre à disposition du collège un nombre suffisant de professeurs qualifiés justifiant de leur formation professionnelle par la possession d'un titre universitaire en rapport avec les disciplines enseignées ou au moins d'un diplôme d'enseignement secondaire délivré par une université et reconnu par le Département de l'Instruction publique »⁴⁹. Mais une clause d'exception en atténue la portée: « Les situations acquises demeurent réservées. Le Département ne pourra accorder des

■
48 Il décrit sa conversion dans un petit fascicule *De Genève à Rome par Cantorbéry*. Il ne parle cependant pas de l'Abbaye de Saint-Maurice.

49 AEV, DIP rayon B10, Convention 1958-1972, art. 10.



Le corps professoral rassemblé dans le chœur de l'Abbaye à l'occasion du 150^e anniversaire du Collège en 1956.
(André Pot)

dérogrations à cette règle qu'à titre exceptionnel et pour des raisons relevant du caractère religieux et communautaire de l'établissement»⁵⁰. L'Etat du Valais reconnaît ainsi implicitement les éminents services rendus par l'Abbaye en matière d'éducation et de formation. Il y est d'autant plus sensible que, des décennies durant, ce collège a généré des coûts nettement inférieurs à ceux des deux autres collèges de Brigue et Sion.

Deuxième commentaire conclusif, l'enseignement agaunois semble plus lié à des personnalités qu'à des formations académiques poussées. Dans l'ensemble, le corps enseignant religieux de Saint-Maurice suit un parcours uniforme et régulier, interne à l'Abbaye, mais qui sort de *la règle cantonale*. Il reste garant d'un esprit et d'une conception traditionnelle de l'éducation. Anciens élèves, les jeunes chanoines reproduiront les méthodes et les savoirs que leur ont légués leurs professeurs. «Aucune formation spécifique nous conduisait dans notre enseignement; lors de problèmes, on obtenait des conseils chez les anciens professeurs»⁵¹.

A l'école des anciens, les jeunes chanoines perpétuent l'esprit traditionnel de Saint-Maurice. Cette continuité, cette permanence même, est encore renforcée jusqu'au milieu des années 1950 par la stabilité du corps enseignant. Les départs, qui atteignent rarement plus de 15 % de l'ensemble du corps professoral⁵², touchent essentiellement les petits degrés et l'école industrielle. A l'inverse, l'enseignement du Lycée appartient aux chanoines d'expérience qui enseignent depuis plusieurs années: par exemple, nous pouvons y retrouver les chanoines Tonoli, Zarn, Michaud, Rageth, Grandjean, Dupont-Lachenal, Viatte, Saudan, Dayer, F. Michelet, H. Michelet, ... Pour finir, la longévité de l'enseignement des chanoines agaunois tend encore à renforcer ce sentiment de continuité: durant la période étudiée, près de trente chanoines enseignent pendant plus de vingt ans; une dizaine près de quarante ans⁵³! Ces chanoines, «dinosaurés de l'enseignement en Agaune»⁵⁴, apparaissent véritablement comme des gardiens de la tradition.

UN HÉRITAGE HUMANISTE : TRADITION ET DYNAMISME

Les années 1960 marquent incontestablement un tournant dans l'histoire du Collège de l'Abbaye. Les corps étudiantin et professoral changent de visage; la génération de l'ancien Collège disparaît. D'une majorité flamboyante, les internes, atout majeur et vecteur par excellence du rayonnement du Collège, s'éclipsent progressivement devant la montée des effectifs de l'externat. De nouvelles filières apparaissent et les sociétés des étudiants perdent de leur enthousiasme. Même le théâtre, vénérable institution séculaire, tire le rideau en 1959 avec le *Grand Stockalper*⁵⁵. La société valaisanne a elle aussi changé; elle a participé au «miracle économique» de l'après-guerre. Une vague de collégiens déferle sur l'Abbaye qui n'était pas prête, au niveau de ses structures, à les accueillir. La faiblesse de son recrutement contraint déjà le monastère à engager une forte cohorte de professeurs laïcs. Mais la grande rupture réside dans la construction du nouveau Collège inauguré en décembre 1961. Un nouveau monde naît; le Collège-Lycée éclipse l'internat. Lieu d'études et habitat sont séparés. Le cordon ombilical qui, des siècles durant, avait intimement lié le Collège à l'Abbaye n'est plus aussi perceptible. Que dire encore de l'ouverture à la mixité? L'arrivée remarquée en 1969 des deux premières étudiantes⁵⁶ puis le transfert progressif des filles du Collège de *Regina Pacis* et la féminisation du corps professoral qui atteint aujourd'hui 33 %⁵⁷, bousculent ce bastion masculin. Même si l'Abbaye a tourné une page de son histoire en se lançant dans ce projet ambitieux, il nous semble qu'elle a surtout fait preuve d'un admirable modernisme. En sacrifiant une partie de son héritage – des terrains attachés au monastère depuis des siècles – l'Abbaye s'adapte à un monde en profonde mutation. Le monastère évite la crise qui frappe de plein fouet les gymnases catholiques de Suisse à la fin des années 1960. Les nouvelles ordonnances fédé-

50 Le projet cantonal ne tenait pas compte de cette exception. Il allait même dans une direction totalement opposée. Dans une présentation générale destinée à l'Abbaye, le chef du DIP précisait: «Il y a lieu de relever que les exigences du côté du personnel se font plus sévères. Dorénavant les professeurs devront être en possession de titres académiques appropriés à la discipline enseignée [...]. Cette disposition ne doit pas être considérée comme une critique de la qualité actuelle de l'enseignement, mais plutôt comme une garantie de continuer et un encouragement à persévérer et si possible à améliorer ce qui existe.» Mais après lecture de ces lignes et du projet, l'Abbaye fait remarquer que sur le nombre de professeurs que compte le Collège de Saint-Maurice, il s'en trouvera toujours l'un ou l'autre qui ne répondra pas complètement aux exigences posées par la loi; elle rédige une clause d'exception que reprend justement le texte définitif! voir «Projet de convention avec l'Abbaye de Saint-Maurice, 8 juin 1956», «Projet de texte de la Convention, juillet 1956» et «Remarques abbatiales sur la nouvelle Convention, 16 août 1956» in AEV, DIP rayon B10, «Convention, 1958-1972». La Convention de 3 août 1966 confirme l'exception.

51 *Entretien avec le chanoine Martin, Saint-Maurice, oct. 1995.*

52 Seule la nomination de Mgr Mariétan provoque de plus grands changements qui peuvent justement s'expliquer par une redistribution des tâches à l'intérieur même de l'Abbaye. Ces pics sont aussi repérables au début des années trente avec l'arrivée de Mgr Burquier et en 1944 avec l'élection de Mgr Haller.

53 Le record est détenu par le chanoine Tonoli qui enseigne durant 51 ans.

rales qui imposent des laboratoires de sciences, des professeurs diplômés et des chambres individuelles confortables pour les internes poussent ces établissements à des investissements difficiles. Engelberg, Einsiedeln et Disentis entreprennent ces grands travaux durant les années 1970. Alors que de nombreux collèges ferment ou passent sous le contrôle de l'État⁵⁸, celui de Saint-Maurice traverse cette crise en accordant sa confiance aux laïcs qui sont même aujourd'hui associés à la Direction avec la présence de quatre proviseurs sur les sept membres que compte le Conseil rectoral⁵⁹.

Pourtant, la force des chiffres et de ces évidences ne doit pas nous faire perdre de vue le puissant ferment de stabilité que constitue

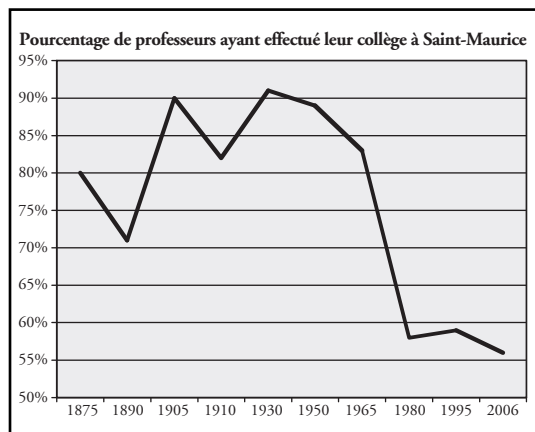


Tableau VIII : Pourcentage des professeurs ayant effectué leur collège à Saint-Maurice 1875-2006⁶⁰



Salle des professeurs en 1962, ou quand les professeurs laïcs commencent à côtoyer les chanoines.

(Fonds de l'Abbaye de Saint-Maurice, Médiathèque Valais – Martigny)

-
- 55 La tradition théâtrale a repris ses droits depuis plusieurs décennies. A l'occasion du bicentenaire et sous la direction de Bertrand Roduit, la Troupe du Collège interprétera *Les Justes* de Camus avec la participation du Recteur Luisier et de deux Anciens devenus professionnels sur les scènes parisiennes : Aline Vaudan et Jean Vocat.
- 56 Ariane Rudaz et Marie-Paule Zimmermann, toutes deux de Collombey, débute l'année scolaire 1969 en 1^{re} scientifique. En juin 1974, Ariane Rudaz et Fabienne Luisier de Saint-Maurice reçoivent des mains du Recteur Martin les premières maturités accordées à des étudiantes à Saint-Maurice.
- 57 36 femmes sur les 106 membres du corps professoral enseignant durant l'année scolaire 2006-2007 au Collège de l'Abbaye.
- 58 LONFAT 1993, p. 330.
- 59 Le Conseil rectoral est actuellement composé du recteur, du prorecteur (discipline), de l'administrateur (finances), tous trois chanoines, et de quatre proviseurs laïcs appelés ailleurs également doyens. Sous la direction du recteur, ces derniers sont en charge d'un degré de la scolarité et de mandats particuliers (organisation des options spécifiques, échanges linguistiques, activités culturelles, relations publiques, ...).
- 60 *Palmarès*, 1900-2006; Fichier des élèves dès 1944.

le corps enseignant de la première moitié du XX^e siècle. Ces professeurs religieux ont encore marqué des générations d'enseignants qui ont à leur tour contribué à reproduire fidèlement l'esprit de ce corps professoral. Cette empreinte humaniste, aujourd'hui encore présente, doit sans doute sa vigueur au taux d'endoengagement qui, après des décennies durant lesquelles il a flirté avec la barre des 80 %, demeure toujours supérieur à 55 %.

Nombre d'observateurs extérieurs se plaisent à souligner la singularité de ce collège en insistant tour à tour sur la discipline qui règne dans l'établissement ou sur la qualité de la formation dispensée. Les Anciens quant à eux marquent encore aujourd'hui cette filiation gymnasiale en employant avec une certaine fierté l'expression « J'ai fait Saint-Maurice » comme d'autres diront « J'ai fait Saint-Michel ». Même si la composition du corps professoral

et le nombre des étudiants a profondément bousculé les us et coutumes de cette « petite république » durant ces dernières décennies, le Collège de l'Abbaye demeure fièrement campé sur la convention qui le lie à l'Etat du Valais. Tant que l'effectif de la communauté des chanoines le permettra, il pourra faire valoir son statut d'école privée subventionnée et officiellement reconnue. Cette remarquable endurance, le Collège la doit aux chanoines qui, à la fin des années 1950 et après de nombreuses hésitations, ont résolument choisi de parier sur l'avenir en investissant massivement dans la construction d'un nouveau collège. En ouvrant leur établissement aux professeurs laïcs, ils leur ont confié cet héritage humaniste et ont ainsi insufflé au Collège la vigueur qui est la sienne aujourd'hui et qui en cette année de bicentenaire nous permet de conjuguer les mots-clé de cet anniversaire : « tradition et dynamisme ».



*Le corps professoral sous la direction du recteur Luisier, mai 2006.
(Séverine Rouiller)*

Bibliographie sélective

┌ Pour des renseignements plus complets, voir dans ce même numéro des *Annales valaisannes* les bibliographies des articles de Jean-Philippe Lonfat et Benjamin Roduit.

I - Sources

<i>Archives de l'Etat du Valais</i> , DIP, rayon B10, Sion	AEV
<i>Echos de Saint-Maurice</i> , Saint-Maurice, dès 1900 (Eveil 1908-1912)	<i>Echos</i>
<i>Fichier des élèves du Collège de Saint-Maurice</i> , 1944-2006	FEC
<i>Palmarès et programmes des cours</i> , Collège de Saint-Maurice. 1876-2006	<i>Palmarès</i>
Ordo divini officii recitandi sacrique peragendi a canonicis Abbatiae Agaunensis. Saint-Maurice, Saint-Augustin, 1923-1970.	<i>Ordo</i>
<i>Recueils des lois</i> , décrets et arrêtés du canton du Valais. Sion	RLVS

II – Ouvrages

M. DUGARD, « De la formation des maîtres de l'enseignement secondaire à l'étranger et en France », Paris, 1904 in Julien Favre, <i>La formation des maîtres de l'enseignement secondaire</i> , Fribourg, 1909.	DUGARD 1909
J.-P. LONFAT, <i>Le Collège de l'Abbaye de Saint-Maurice, La tradition dans la vie, la vie dans la tradition</i> , Fribourg, 1996	LONFAT 1996
C. PÉGUY, Préface au « 2 ^e cahier de la quinzaine », 6 ^e série, Paris, 11 octobre 1904, p. XX-XXI	PÉGUY 1904
A. PROST, <i>Histoire de l'enseignement en France 1800-1967</i> , Paris, 1968	PROST 1968
I. RABOUD, <i>Temps nouveaux, vents contraires. Ecône et le Valais</i> . Sierre 1992	RABOUD 1992
B. RODUIT, <i>Les collèges en Valais de 1870 à 1925</i> , Lausanne, 1993	RODUIT 1993